

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

POMPIERS

**LIEUTENANTE-INSTRUCTRICE OU LIEUTENANT-INSTRUCTEUR À LA FORMATION
(SPÉCIALISÉ EN MATIÈRES DANGEREUSES)**

SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

DIVISION DE LA FORMATION, DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT

Le Service de protection contre l'incendie est à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir un poste régulier vacant de lieutenant-instructeur à la formation spécialisée en matières dangereuse. Cet affichage permettra également de constituer une liste afin de combler des besoins futurs. Cet affichage est également offert à l'interne.

**SOMMAIRE DE
LA FONCTION**

La personne titulaire du poste effectue diverses tâches inhérentes à la formation des pompiers particulièrement en lien avec la spécialité matières dangereuse. Notamment, elle participe avec le chef aux opérations à l'identification des besoins d'entraînement, de formation et de développement du personnel, elle effectue des recherches afin de documenter la préparation des formations, elle assume la conception et l'enseignement de cours pratiques et théoriques sur tous les sujets pertinents à la mission du Service de protection contre l'incendie. Elle participe à la recherche et au développement de la spécialité. Elle procède à l'évaluation des apprentissages à la suite d'une activité de formation. Elle favorise, lors des activités de formation, l'utilisation adéquate des techniques et équipements de sécurité en respect des règles de santé et sécurité du travail. La personne titulaire du poste peut être appelée, au besoin, à supporter les opérations de combat des incendies ou les opérations dans la spécialité. Conformément aux normes en vigueur, elle participe au suivi des équipements de la spécialité. Enfin, elle accomplit toute autre tâche de même nature.

EXIGENCES

Avoir complété un DEP Intervention en sécurité incendie. Toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente pourra être considérée.

Détenir les certificats " Instruction I et II " de l'École nationale des pompiers du Québec ou être en mesure de les obtenir dans un délai raisonnable.

Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente et récente dans un emploi directement en lien avec la spécialité matières dangereuse.

Être un leader dans le domaine des matières dangereuse.

Posséder une très bonne connaissance contemporaine de l'équipement, des pratiques et des méthodes utilisées pour les opérations d'extinction des incendies et la réglementation en vigueur au Québec.

Posséder les aptitudes requises pour donner des cours théoriques et pratiques à un groupe de salariées et salariés ou sur une base individuelle et d'évaluer les apprentissages.

Connaissance avancée de l'anglais parlé et écrit.

Posséder les habiletés à effectuer des recherches en sécurité incendie, une bonne connaissance du domaine de protection contre l'incendie, de la réglementation et des normes qui s'y rattachent, une aisance dans l'utilisation de l'informatique, une bonne maîtrise de la langue française et une habileté dans la rédaction de texte ou de rapports narratifs.

Avoir fait preuve, dans le cadre de ses emplois antérieurs, de leadership, d'un sens de l'analyse et de synthèse, d'autonomie et de créativité et du respect des règles de santé et sécurité au travail.

Posséder un état physique satisfaisant.

EXAMENS	Les candidats devront être disponibles en décembre 2019 pour se soumettre au processus de sélection (examen écrit et entrevue).
TRAITEMENT	89 178 \$ plus 6,80 \$ par semaine.
HORAIRE	Horaire variable de 35 heures par semaine du lundi au vendredi selon l'article 7.03 de la convention collective. Lorsqu'une alarme survient à un moment où aucun lieutenant-instructeur à la formation n'est au travail, l'employé peut être rappelé au travail.
REMARQUE	Une lettre d'engagement envers la santé et la sécurité au travail devra être signée par le candidat préalablement à sa nomination. Mettre son expertise à profit, selon les besoins et priorités identifiés, afin de soutenir l'Organisation municipale de la sécurité civile dans les quatre dimensions, soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement, et ce, sans égard aux conditions courantes ou aux activités régulières.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 21 octobre au 8 novembre 2019.
NUMÉRO DE CONCOURS	POMPR-007-2019.
INSCRIPTION	Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante: www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Service en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures seront analysés sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.